

UN GRAND ÉTABLISSEMENT

D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE EN SCIENCES AGRONOMIQUES

Montpellier SupAgro est un établissement public à caractère scientifique, culturel professionnel, doté du statut «Grand Établissement», sous la co-tutelle du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

1 700 étudiants en 2018 dont plus de 23 % sont originaires de 80 pays :

- ➔ 700 élèves ingénieurs
- ➔ 1 000 inscrits en licences professionnelles, masters, mastères, doctorants, diplôme national d'oenologie...

UN ENCADREMENT DE HAUT NIVEAU

- ➔ 79 enseignants-chercheurs et scientifiques
- ➔ 374 agents administratifs, techniques en appui aux missions de formation et de recherche
- ➔ 316 intervenants extérieurs en formation, professionnels et chercheurs

DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- ➔ 106 720 heures stagiaire en formation continue en réponse aux besoins spécifiques des entreprises
- ➔ Certification de conformité au décret de formation professionnelle certifiée



UNE INSERTION PROFESSIONNELLE EFFICIENTE...

73,6 % DES DIPLÔMÉS 2016
ont accédé à leur **1^{er} emploi** en **moins de 3 mois**
(enquête CGE 2018)

... DANS DE NOMBREUX SECTEURS

VITICULTURE - ŒNOLOGIE
INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES
AGROFOURNITURE - AGROCHIMIE
DÉVELOPPEMENT - AMÉNAGEMENT
ENVIRONNEMENT - NTIC
COMMERCE ET DISTRIBUTION
RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES
AGRIcoles & PRODUCTIONS AGRICOLES
CONSEIL AUX ENTREPRISES
ÉLEVAGE



COMMENT NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe doit être versée à l'Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA) de votre choix **avant le 28 février 2019**.

Prioritairement, nous vous invitons à nous verser votre taxe sur le Hors-Quota (barème)

Pour le Hors-Quota

- 1 Indiquez «Montpellier SupAgro» sur le bordereau de déclaration de paiement de votre OCTA. Montpellier SupAgro est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage au titre de la catégorie B
- 2 Si vous souhaitez flécher votre taxe sur des formations spécifiques, des thématiques de formation, un institut ou un département d'enseignement de Montpellier SupAgro, précisez le également
- 3 Retournez-nous par courriel, télécopie ou courrier postal votre promesse de versement ou une copie du bordereau d'affectation de votre taxe pour assurer le suivi de votre choix

Pour le Quota

En complément, si vous souhaitez verser le Quota à nos CFA partenaires pour l'apprentissage, vous pouvez le faire via le CFA ENSUP LR **code UAI 034 2338 G** ou via le CFA IFRIA Occitanie **code UAI 034 2009 Z** en indiquant «Montpellier SupAgro».

Code UAI 034 2222 F
Montpellier SupAgro

RENSEIGNEMENTS : taxe-apprentissage@supagro.fr - www.montpellier-supagro.fr/taxe



C. MOULS



M. VEZOLLES

Service Partenariats

Montpellier SupAgro
2, place Pierre Viala - 34060 Montpellier CEDEX 2
Cathy Mouls - Matthieu Vezolles
Tél : 04 99 61 31 51 ou 26 85 - Fax : 04 99 61 24 44

Montpellier
SupAgro

2019
TAXE D'APPRENTISSAGE

**UN
CHOIX
POUR
L'AVENIR**



Conception et photographies : Montpellier SupAgro. Imprimé en France. 12/2018

Étudiant-es ingénieur-es agronomes option viticulture-oenologie
en travaux pratiques sur l'anatomie de la vigne

NOTRE ENGAGEMENT

L'EXIGENCE ET LA COMPÉTENCE AU SERVICE DU MONDE SOCIO-ÉCONOMIQUE

UNE RELATION «ÉCOLE-ENTREPRISE» DYNAMIQUE

- Un interlocuteur privilégié dans l'établissement : le service Partenariats
- Un cadre de collaboration équilibré : la Charte du Partenariat
- De multiples projets soutenus par SupAgro Fondation et des entreprises mécènes
www.supagro.fr/fondation

UNE OFFRE DE SERVICES QUI RÉPOND À VOS ATTENTES

- Recruter nos diplômés
- Former vos collaborateurs
- Réaliser vos projets en mobilisant les compétences de nos étudiants et de nos chercheurs
- S'inscrire dans un partenariat durable avec Montpellier SupAgro

UN ENGAGEMENT SOUTENU EN FAVEUR DE L'ENTREPRENEURIAT

- Un incubateur d'entreprises innovantes : 40 entreprises créées, plus de 250 emplois depuis 17 ans
- Plusieurs concours pour favoriser l'émergence de projets innovants : «Graines d'Agro», «Vignerons et terroirs d'avenir», «Challenge Innov'Agro»
- Le développement de l'entrepreneuriat auprès de nos étudiants :
 - Formations aux compétences entrepreneuriales
 - Accompagnement des étudiants entrepreneurs avec «Pépité-LR» (14 étudiants entrepreneurs en 2018-2019)

LA PROFESSIONNALISATION DES CURSUS AU CŒUR DE NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

En 2018, plus de **2 000 professionnels** ont choisi Montpellier SupAgro :

1 380

↑ **ACCUEILLENT** des étudiants en stage de 3 à 6 mois et en année de césure

400

↑ **INTERVIENNENT** dans les cursus de formation

140

↑ **PARTICIPENT** au Forum des métiers annuel rassemblant professionnels, diplômés et étudiants

80

↑ **CONFIENT** des missions et études aux étudiants ingénieurs dans le cadre de projets tutorés



Visite de l'Institut Français de la Vigne et du Vin par les étudiant·es de l'EuroMaster Vinifera



Atelier de greffage à l'Inra d'Avignon suivi par les étudiant·es en master 2 du parcours Sélection et évolution des plantes méditerranéennes et tropicales



Diagnostic agro-environnemental et gestion pastorale par les étudiant·es de la licence professionnelle Gestion agricole des espaces naturels ruraux



Les étudiant·es en parcours et option Systèmes d'élevage au contact d'un troupeau de bovins allaitant en Auvergne



Un groupe d'élève ingénieur·es agronomes des options Agro-alimentaire & agro-industrie de Montpellier, et Agro-managers accompagné par les étudiant·es du Master Commerce et Vente en déplacement au Salon international de l'alimentation (SIAL 2018)



Le Challenge Innov'Agro organisé par la Chaire AgroTIC, un concours d'innovation pour promouvoir la diffusion des technologies numériques pour l'agriculture

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

TRANSFORMEZ VOTRE IMPÔT EN INVESTISSEMENT SUR L'AVENIR

COMMENT VOTRE TAXE 2018 A-T-ELLE ÉTÉ UTILISÉE?

- 41%** Intervenants extérieurs et conférenciers
- 38%** Centres de ressources documentaires et équipements en matériel pédagogique
- 21%** Visites d'entreprises et voyages d'études

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS À FINANCER PAR LA TAXE 2019

- Offrir à nos étudiants la possibilité de participer à des salons internationaux et des **visites d'entreprises** :
 - Participation des étudiants au Salon International de l'Alimentation (SIAL), et au Salon International de l'Agriculture
- Développer l'innovation pédagogique et l'entrepreneuriat au sein de nos formations :
 - Participation au **concours d'innovation** agroalimentaire Ecotrophéa
 - Organisation des **challenges** d'innovation
- Acquérir et renouveler nos équipements pédagogiques et informatiques :
 - Acquisition de **matériel de laboratoire** (microscopes)
- Participer à la vie étudiante en soutenant l'**engagement associatif** de nos étudiants : plus de 10 associations étudiantes actives

4

BONNES RAISONS DE VERSER VOTRE TAXE À MONTPELLIER SUPAGRO

- INVESTIR** dans la formation de vos futurs collaborateurs
- DÉVELOPPER** la professionnalisation des cursus de Montpellier SupAgro
- RÉPONDRE** aux défis agronomiques de demain en contribuant à des projets pédagogiques et scientifiques
- CONFORTER** votre partenariat avec Montpellier SupAgro